

La Floride légalise un anti-spyware douteux

Après une injonction du tribunal, la société **CyberSpy** basée en Floride n'était plus autorisée à vendre son anti- [spyware](#). Les juges reprochaient à l'entreprise d'avoir **violé les lois interdisant l'installation de logiciels sans le consentement des utilisateurs** mais aussi la collecte non-autorisée de données personnelles. De plus, au fil des investigations, la société CyberSpy a reconnu qu'elle donnait à ses clients des **instructions pour qu'ils transmettent le logiciel par e-mail à d'autres potentielles victimes**.

La Cour fédérale de Floride vient de modifier ce [jugement](#) en date du 6 novembre. Dès lors, il a été reconnu le **droit pour la société de continuer à vendre son produit** sous quelques conditions. Une décision surprenante lorsque l'on connaît les habitudes de CyberSpy. Dès lors, la société doit prévenir ses clients qu'intervenir sur les postes de personnes non-consentantes est clairement illégal.

Un des arguments qu'aura retenu la justice est que certaines des fonctions de **RemoteSpy** sont tout à fait légales, comme le **contrôle parental**. Une position médiane donc, même si des points sont encore à éclaircir. CyberSpy a en effet admis que son '**anti-spyware**' était **caché**, rendu invisible sur un poste lorsque ce dernier était mis en route. Et **aucune fenêtre ni onglet ne permettaient de le désinstaller...**

La plainte déposée par l'association de défense des libertés civiles baptisée Centre d'informations sur la propriété électronique reste néanmoins d'actualité puisque le juge Gregory A. Presnell s'est clairement **inquiété de la position à mi-chemin de la légalité du programme**. Cette invasion dans la vie privée est pour lui un risque de dérive.

Plus que cela, un marché même puisque la justice américaine a estimé que depuis 2005, **11.138 licences avaient été vendues au prix de 89,95 dollars**. Un commerce juteux qui rapporterait **200.000 dollars annuels de chiffre d'affaires...**

La Commission fédérale du Commerce a donc demandé de plus amples explications auprès de CyberSpy. Le **procès final** est attendu pour le 15 juin à Orlando en Floride.